

Projet d'élargissement du chemin Pink

Enquête et audience publique du BAPE

Mémoire de l'association des résidents du Plateau

Introduction

Dans le cadre du projet d'élargissement du Chemin Pink et faisant suite à l'étude d'impact produite par le BAPE, l'association des résidents du Plateau (ARP) représentant les résidents comprenant le territoire du quadrilatère Vanier, Allumettières, St-Raymond et Pink désire présenter ses vues et recommandations qui selon nous bonifieront ce projet et prioriseront la qualité de vie des résidents que nous représentons.

L'ARP a un vif intérêt dans ce projet étant donné son mandat et l'impact que celui-ci aura sur la qualité de vie des citoyens qu'elle représente. En effet, l'ARP existe depuis près de vingt ans et depuis sa mise sur pieds, travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des milieux qui ont une influence sur la qualité de vie du quartier le Plateau de la Capitale (paroissial, privé, municipal, scolaire, provincial et fédéral). L'ARP s'est donné comme mission de favoriser le développement de la vie communautaire mais elle s'est aussi donné le mandat de veiller au développement du Plateau afin qu'il corresponde le mieux possible aux besoins de sa population. L'ARP a notamment développé une expertise sur les enjeux de transport à travers son sous-comité sur la sécurité routière au Plateau.

L'augmentation fulgurante du nombre de résidences dans les dernières années, surtout dans la partie ouest du Plateau, continue d'exercer une pression constante sur la capacité du réseau routier urbain à absorber l'augmentation du volume de véhicules. Le Chemin Pink, dont la désuétude ne fait aucun doute, est une collectrice est-ouest principale pour le quartier et n'est pas épargné étant sujet à un volume intense de trafic surtout aux heures de pointe du matin et soir.

Ce mémoire que l'ARP dépose aujourd'hui, fait l'exposé de la problématique actuelle, des lacunes soulevées dans le rapport sur l'étude d'impact du BAPE et propose des recommandations qui réalignent les priorités basées sur la qualité de vie des résidents, un juste équilibre entre le mouvement des véhicules et les utilisateurs pédestres et cyclistes, le tout en harmonie avec la proximité du Parc Gatineau et ses aires végétales.

Problématiques actuelles

Dans cette section, nous présentons une liste des problématiques actuelles à propos du Chemin Pink qui sont le résultat des observations faites au cours des dernières années par des résidents du quartier. La plupart de ces résidents habitent tout près du Chemin Pink sur les rues avoisinantes et sont des témoins privilégiés de la réelle situation qui s'y déroule. À noter que cette liste est aléatoire et n'est pas classée en ordre d'importance.

Achalandage important aux heures de pointe (débit de trafic élevé).

Il est clairement établi que le volume de véhicules a crû de façon exponentielle ces dernières années et est appelé à croître de nouveau dans le futur. Ce que nous notons particulièrement est un ralentissement du flux de trafic aux heures de pointe sans pour autant avoir un impact significatif sur la fluidité de celle-ci. Le mouvement des véhicules est constant et non à l'arrêt. On observe même à l'occasion un refoulement du trafic sur la section Pink à 4 voies en direction est à partir de Gravité dont paradoxalement le flux entrant provient de la section de Pink à 2 voies! Cette observation est purement visuelle et ne fait pas référence à des statistiques officielles de notre part.

Difficulté de tourner à gauche sur Pink en sortant des Brises

Avec les années, il est devenu très difficile sinon impossible de s'engager sur Pink vers l'est en sortant des Brises. Beaucoup de résidents du secteur des Brises empruntent maintenant de plus en plus la sortie du Chemin de la Montagne afin de se diriger vers l'est sur Pink.

Vétusté de la chaussée

Il ne fait aucun doute que la surface de roulement de la section entre Grives et Gravité est considérablement abîmée et doit être refaite à court terme.

Aucun aménagement piétonnier ou cycliste

Aucun trottoir et piste cyclable n'existent présentement. Il faut cependant noter que le mouvement des marcheurs et cyclistes se fait beaucoup plus dans l'axe nord-sud que est-ouest de Pink. L'intersection Gravité et Pink ainsi que la traverse piétonnière venant de Alizés est particulièrement sollicitée par de très nombreux utilisateurs à pied et vélo qui se rendent prendre l'autobus ou accèdent aux sentiers cyclistes du Parc de la Gatineau et de la Promenade des Fées.

Sécurité précaire à la traverse piétonnière sortant de Alizés

Malgré la présence de feux d'arrêt clignotant ainsi que des panneaux lumineux pour piétons suspendus au dessus de Pink, la traversée de celle-ci est souvent hasardeuse et parfois dangereuse. Fréquemment, des automobilistes et mêmes des camionneurs font fi de l'arrêt obligatoire ou encore font preuve d'impatience lorsqu'ils doivent attendre qu'un piéton ait fini de traverser. C'est même totalement chaotique lors du départ et arrivée des élèves du secondaire en autobus.

Les arrêts d'autobus sont aménagés temporairement.

Les arrêts d'autobus sur Pink est et ouest au coin de Gravité ainsi qu'à l'intersection des Grives sont aménagés précairement, donnant très peu d'espaces aux utilisateurs et ne permettant pas aux autobus de pouvoir se ranger sur le côté sans nuire au trafic. Le chemin Pink n'est actuellement pas conçu pour accueillir un circuit de transport en commun.

Le bruit et vibration déjà très élevé

Le bruit engendré spécialement par le trafic lourd est déjà très présent et est une vive source de nuisance pour les résidents des rues parallèles à Pink comme Alizés, Solstice et Hémisphère. Ce trafic lourd est aussi responsable des importantes vibrations ressenties à l'intérieur des maisons par ces mêmes résidents. À noter que ce sont des relevés subjectifs mais sont observés par l'ensemble des résidents de ces rues affectées.

Lacunes relevées dans le rapport d'étude d'impact du BAPE.

Dans cette section, nous soulevons les lacunes notées dans l'étude d'impact du BAPE, dont nous croyons fermement, ne tiennent pas entièrement compte de l'observation quotidienne des résidents habitant à proximité ainsi que ceux utilisant le Chemin Pink. Quoique que nous ne mettions pas en doute les statistiques qui composent la partie objective du rapport, elles ne disent pas tout et doivent selon nous être conciliées avec la partie subjective qui consiste en l'ajout de commentaires et observations relevées par les résidents.

Engorgement de 4 voies à 2 voies

L'idée maîtresse du rapport qui est d'élargir à 4 voies pour offrir un meilleur débit de trafic est fausse et ne colle pas à la réalité. Actuellement, Pink à 4 voies devient un 2 voies à l'intersection de Gravité et jamais nous n'avons observé un refoulement au point de ralentir le trafic même aux heures de pointe. L'option d'élargir Pink à 4 voies jusqu'à Grives pourrait même avoir l'effet pervers de provoquer une course sur cette section afin que les voitures puissent se positionner au devant à

l'intersection de Grives afin de partir en premier en direction ouest sur la section 2 voies restante de Pink.

Un problème de goulot d'étranglement ne se règle pas à la pièce. Il doit être adressé en tenant compte de tous les éléments décisionnels comme la fluidité recherchée, les mouvements des véhicules aux diverses intersections, le passage des piétons et cyclistes à ces mêmes intersections, les voies alternatives possibles etc...

Élargir la section de Pink entre Gravité et Grives d'une longueur de seulement 450 mètres et croire que cela augmentera le débit et la fluidité est irréaliste et n'adresse pas le réel problème qui est la sécurité des piétons et cyclistes.

Division géographique trop importante entre le quartier des Brises et du Plateau

Le carrefour des Brises situé au nord de Pink est partie intégrante du quartier du Plateau depuis sa création il y plus de 15 ans. Le sentiment d'appartenance au quartier y est fort. Les résidents traversent Pink vers Gravité pour aller rejoindre les services du quartier comme l'autobus, les écoles, garderies, et parcs. Ce mouvement continue de s'amplifier avec l'expansion de ce secteur au nord de Pink, l'avènement du Parc Shamal et son sentier piétonnier qui relie maintenant les rues Chinook et environnantes avec le carrefour des Brises. Cela représente un nombre très significatif d'usagers non motorisé qui empruntent le sentier piétonnier de Alizés vers Gravité en traversant Pink.

L'emprise potentielle d'un 4 voies de 55 mètres sur Pink rendra la traverse de celle-ci encore plus hasardeuse et dangereuse, nécessitant un temps encore plus long en raison de la largeur supplémentaire tout en ralentissant le trafic aux heures de pointe et allant à l'encontre de la fluidité recherchée.

Impact non mesuré de l'ouverture des Grives sur les Allumettières et du raccordement du boulevard du Plateau.

Les statistiques de mouvements de véhicules relevées dans l'étude d'impact du BAPE ne tiennent aucunement compte de l'achèvement à court et moyen terme de ces deux axes principaux du quartier. L'axe nord-sud du boulevard des Grives débouchera sur Allumettières en Septembre 2011 et un autre est-ouest en celui du boulevard du Plateau devrait être raccordé de Vanier à St-Raymond d'ici 2 ans. Ce sont toutes les deux des collectrices importantes et auront certainement un impact significatif sur le mouvement du trafic dans le quartier. Il est primordial que de nouveaux relevés soient faits avant que les devis ne soient finalisés afin d'avoir l'heure juste du mouvement des véhicules sur l'ensemble du territoire du quartier du Plateau. Il n'y a pas non plus d'analyse de la circulation piétonnière ou cycliste qui sort du quartier des Brises matin et soir.

(on a donc tenu compte des autos et non des personnes)

Pas de mesure d'atténuation du bruit de prévue avant longtemps.

Contrairement à ce que le rapport du BAPE suggère, le bruit actuel généré par le trafic sur Pink justifie amplement de procéder dès la première phase du projet, d'inclure des mesures d'atténuation de bruit au sud et nord de Pink entre Gravité et Grives. De plus, ce ne sont pas seulement 25 unités d'habitation qui seraient affectées mais bien près d'une soixantaine (60) de résidences le long du chemin Pink sur les rues Alizés, Hémisphère et Solstice. La norme de 55 db de Transport Québec doit s'appliquer et il serait inacceptable d'attendre dans quelques années afin de procéder à ces travaux.

Des murs anti-bruit comme ceux que l'on retrouve sur la Vérendrye dans le secteur Limbour ou encore de type écran vert http://www.ecranvert.com/ seraient des solutions envisageables.

Absence de plans de transport en commun sur les aménagements à faire et les impacts sur les parcours d'autobus existants

Il est désolant de constater que le rapport est presque totalement silencieux sur les aménagements de transport en commun qui devraient faire partie intégrante d'un projet d'urbanisation de cette envergure. La planification future d'amélioration ou de modifications du réseau existant de transport collectif devrait être dès maintenant intégrée au devis du projet d'urbanisation de Pink. Il ne faudrait pas répéter la même erreur que sur Allumettières où la STO a du mettre en place des solutions après la finalisation du projet et n'a pu instaurer des voies réservées par exemple.

Impossible de voir l'aménagement urbain proposé pour la section de 450 m entre Grives et Gravité

Le rapport ne fait pas mention du type d'aménagement et de mobilier urbain qui constitueront la partie esthétique du projet. Tout ce qu'on mentionne est que ce sera un 4 voies avec terre plein central et luminaires du type que l'on observe dans la section 4 voies de Pink entre St-Raymond et Gravité. C'est exactement ce que l'ARP ne veut pas voir. On veut en faire une voie urbaine plus moderne et non exclusivement dédiée aux mouvements des véhicules motorisés. Le nom pourrait mener à un aménagement plus branché sur la réalité et prioriser sur le mouvement des personnes. Pourquoi ne pas en faire la **Promenade Pink?**. Pensons à des concepts de 2 voies élargies comme on peut l'observer dans certaines villes américaines qui utilisent ce concept pour relier des quartiers résidentiels entre eux. La proximité du parc Gatineau doit servir d'inspiration pour sa conception. L'aspect végétal doit dominer autant sur les abords du chemin que sur le terre plein central.

Pas de mesure pour atténuer la pollution lumineuse

La pollution lumineuse créée par des lampadaires de rue du type que l'on voit sur Pink sont carrément à proscrire. Encore là le rapport est complètement silencieux sur ce sujet.

Recommandations

La grande question que nous soulevons à la lumière de ce rapport est la suivante: Pour qui le projet est il fait ? Est-ce qu'on le fait pour les autos ou pour le monde ?

On veut résoudre quel problème exactement? On veut réaliser un beau projet autant du point de vue fonctionnel, environnemental et esthétique. C'est notre prémisse de base.

Selon quel paradigme sera structuré le projet? Celui de l'auto ou du résident?

Il ne faut pas se mettre en opposition à tout, il faut trouver le bon projet pour la majorité des gens. Il faut que ce projet ait une valeur ajoutée positive pour l'ensemble des usagers et une empreinte environnementale qui correspond à l'emplacement idyllique du quartier le Plateau de la Capitale en bordure du Parc de la Gatineau. Le projet devrait aussi contribuer à une circulation sécuritaire des piétons entre la partie nord et sud du chemin Pink.

Nos principales recommandations: (pour la section Gravité à Grives)

- ▲ Un 2 voies élargies avec terre-plein central végétal.
- A Plantation d'arbres aux abords et sur le terre-plein central afin de compenser le plus possible la perte du boisé longeant Pink.
- Arrêts d'autobus sécuritaire avec espace suffisant pour permettre aux autobus de se garer sans nuire au trafic.
- A Mur anti-bruit ou écran végétal des deux côtés de Pink avec respect de la norme de 55 db de Transport Québec.
- A Piste multifonctionnelle du côté sud pour les cyclistes et piétons. Cette piste devra éventuellement longer Pink jusqu'à Vanier et ne pas mourir bêtement au coin de Grives.
- ▲ Lampadaires courts avec éclairage diffusé sur le chemin sans générer de pollution lumineuse inutile.
- Feux de signalisation aux coins de Gravité et Grives avec appel pour traverse de piétons qui tient compte du mouvement nord-sud très important sur cet axe.
- A Permettre seulement le virage à droite à la sortie et entrée sur Brises.
- A Refaire les relevés de débit de trafic après l'ouverture de Grives sur Alllumettières et si possible après le raccordement complet du boulevard du Plateau d'est en ouest.
- A Faire des relevés de mouvement de transport non motorisé entre la partie nord et sud de Pink dans le but d'avoir une idée assez juste du nombre de piétons et cyclistes qui traversent cette artère.

Conclusion

Un des arguments principaux nous faisant recommander un 2 voies élargi est le fait que la section Grives jusqu'à Vanier demeurera un 2 voies pour encore un minimum de 15 ans et rendant l'élargissement à 4 voies sur seulement 450 mètres inutile et superflu. Aussi, nous sommes convaincus que le problème que l'on doit résoudre en est un de sécurité et non de fluidité.

Dans le but de rendre cet exercice totalement transparent, nous recommandons un comité de suivi composé de tous les intervenants impliqués dont la ville de Gatineau, la STO, Transport Québec

etc...sur la conception, l'élaboration et la mise en œuvre du projet avec des rencontres ponctuelles de consultation avec les résidents du quartier et citoyens concernés.

Garder le lien naturel entre la partie nord et sud du chemin Pink et que le projet soit pensé en fonction du paradigme du résident et non de l'auto, doit servir d'inspiration dans la réalisation de ce projet qui façonnera significativement et pour longtemps le réseau de transport individuel et collectif du quartier du Plateau.

Gilles Parent

Au nom de l'Association des Résidents du Plateau

8 juin 2011



Extrait du Procès-verbal

Assemblée mensuelle de l'Association des résidents du

Plateau tenue mercredi 8 juin 2011 au

Centre communautaire à 19h.

ARP 31 / 2011 Résolution

Il est proposé par Lili Lemieux et appuyé par Chérif Ouldhamou que l'ARP endosse le mémoire écrit pour être présenté au BAPE lundi 14 juin 2011.

Adopté

Christophe.Larocque Secrétaire de l'ARP Francis.Mercier Président de l'ARP